

Repensons le quartier Rouen-Flaubert

Atelier participatif sur l'engagement citoyen dans la gestion du quartier

Mardi 8 novembre 2022 de 18h à 20h –108 siège de la Métropole

Nombre de participants : 11

Animation :

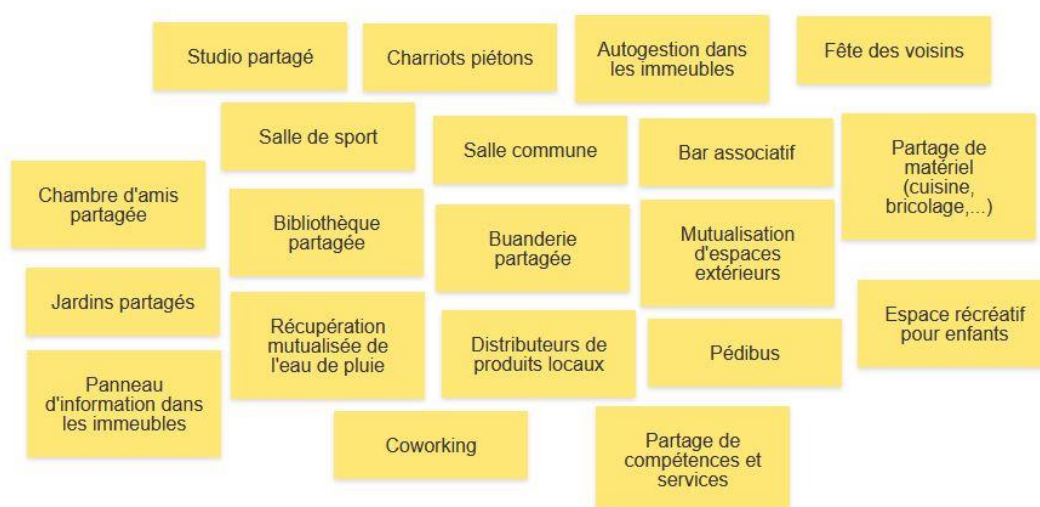
- Lotha MARTOT, Chargée de la participation citoyenne, Métropole Rouen Normandie
- Isadora GUERRA, Cheffe du service participation et citoyenneté, Métropole Rouen Normandie

Etaient également présentes :

- Noémie HINFRAY, Responsable de projets, Direction Aménagement et Grands Projets, Métropole Rouen Normandie, service commun ville de Rouen
- Emilie RAMBOUT, Directrice du projet Flaubert, Rouen Normandie Aménagement
- Chloé VATEL, stagiaire Rouen Normandie Aménagement

Introduction de la Métropole

Dans un premier temps, la Métropole a présenté aux participants une synthèse des propositions qu'ils ont formulées sur l'engagement citoyen depuis le début de la démarche de concertation « *Repensons le quartier Rouen Flaubert* » au travers des différents questionnaires et ateliers de concertation. Les voici ci-dessous :



A la lecture de ces propositions, constatation est faite que la majorité d'entre elles ont attiré à un collectif et à la vie citoyenne. Ainsi, il ressort que, depuis le début de la concertation engagée en 2020, l'engagement citoyen est identifié comme un élément incontournable du futur quartier, dont les projections citoyennes montrent une attente forte de convivialité et d'interactions sociales.

Pour donner suite à cette présentation, la Métropole a proposé aux participants de travailler en sous-groupe pour définir collectivement la mise en pratique de certaines des propositions formulées.

Déroulement de l'atelier

Pour le bon déroulé de l'exercice, des « fiches propositions » ont été réalisées dans le but que les participants approfondissent les propositions. Ils ont travaillé par petits groupes de 3 personnes.

The image shows a hand-drawn worksheet titled 'FICHE DE MISE EN PRATIQUE'. At the top, the title is in large, bold, black letters. Below it, the theme 'Thématique: Charriots piétons en libre service' is written in a yellow box. The worksheet is divided into four colored boxes, each containing a question: 1. 'Quel est l'objectif de cette proposition ?' (pink box), 2. 'De quoi a-t-on besoin pour la mettre en oeuvre ?' (teal box), 3. 'Par qui est-ce géré ?' (orange box), and 4. 'Comment est-ce géré ?' (purple box). The worksheet is decorated with various hand-drawn doodles like stars, squiggles, and lightning bolts.

Fiche pratique proposée durant l'atelier

Restitution

Voici le tableau récapitulatif des contributions approfondies par les participants lors de cet atelier. Nous pouvons y constater de fortes similitudes dans les objectifs, mode de gestion, et besoins. Toutes les thématiques interagissent.

Proposition	Objectif	Besoins	Qui gère ?	Comment ?
Partage de matériel (cuisine, bricolage,...)	Economie d'argent et d'espace	Un espace pour stocker ce matériel Une association à but non lucratif pour coter et acheter le matériel	Des habitants nommés parce qu'ils sont légitimes, en fonction de leurs compétences	L'association met en place un système de réservation en ligne
Partage de compétences et de services	Entraide, plus économique et écologique	Tableau de communication	Fonctionnement en autogestion	Autogestion, donc chacun participe
Salle commune au sein d'un immeuble	Espace à disposition de tous les résidents de l'immeuble	m ² au RDC de préférence Equipement "hotelier" Cuisine Accès internet	Autogestion, donc tout le monde à tour de rôle	Par un comité de surveillance
Bibliothèque partagée (voire médiathèque)	Un lieu de convivialité, de partage et échange Favoriser l'accès à la culture pour tous	Un local aménagé, accessible aux PMR, et facilement identifiable (visible)	Soit : Par une association ou un centre social Par les services de la ville	Ouverture journalière et ouvertures exceptionnelles pour un événement
Fête des voisins	Convivialité et solidarité	Un espace intérieur et extérieur dimensionné pour la population	Des bénévoles de la copropriété	Chaque participant apporte une boisson ou un plat selon un planning prévisionnel
Mutualisation des espaces extérieurs	Rendre acteur l'habitant des espaces, les associations et les écoles Créer un lien de rencontre et d'échange Permettre de transmettre un savoir	Définir une surface de l'espace assez importante pour permettre de mutualiser	Un coordinateur + copropriété + conseil syndical + locataire + école Eventuellement par un employé de la ville aux espaces verts qui ferait une mission temporaire dans le quartier	Une approche à l'échelle de la ZAC Avoir un référent pour l'ensemble de la ZAC permettant de créer un espace extérieur mutualisé par thématique et par îlot Avoir des thématiques permettant l'échange et le partage
Jardins partagés	Apporter de la convivialité, du partage	La disponibilité des habitants Un espace vert Une signalisation	Par les résidents, la copropriété, du bénévolat ou tout le monde à la fois	Par une association
Panneau d'information des événements dans l'immeuble	Organiser l'information à destination des locataires et propriétaires	Un panneau dans le hall d'entrée Un règlement d'utilisation	Tous les résidents concernés	Le règlement définit l'usage de ce panneau et quel type d'informations ont le droit d'être diffusées via celui-ci
Conciergerie générale	Gérer les services liés au service à la personne	Un local, un téléphone Un minimum de logements à gérer (à partir de 300 logements) Pour 600 logements voir un service plus complet au niveau des horaires de conciergerie 7j/7 de 8h à 20h	Par le syndic de copropriété horaires de 8h à 12h et de 15h à 18h (jour ouvré)	
Autogestion dans les immeubles	Intercommunication entre habitants et utilisation des espaces	Bilans trimestriels Citoyens responsables Organisation de la répartition des tâches (nettoyage par étages, par semaine, entretien du possible jardin)	Par les habitants. En cas de problème difficile à gérer entre les habitants alors faire intervenir quelqu'un de la municipalité	Texte réglementaire, conditions d'utilisation à signer pendant l'occupation du bien immobilier
Récupération mutualisée de l'eau de pluie	Arrosage des espaces extérieurs communs	Réseau de collecte et bacs	Prévu par le constructeur et intégré au moment de la construction de l'immeuble	L'autorité en charge de l'entretien des extérieurs communs se sert dans les bacs de collecte pour l'arrosage Les habitants peuvent aller se servir s'ils le souhaitent pour leur arrosage personnel
Studio partagé dans l'immeuble	Accueil d'amis, famille ou d'une personnalité créant une animation dans l'immeuble Maximum de 8 jours	Un logement équipé pour 2 personnes Vaisselle, petite épicerie comprises Etat des lieux d'entrée et de sortie avec le résident loueur	Association, collectif ou conciergerie d'îlot	Via une application dédiée (état des lieux, planning, paiement) Quotas de nuit par logement et payant au-delà du quota
Chambre d'amis partagée	Accueillir des amis, famille, pour une nuit de manière prévue ou en dernière minute à la suite d'une fête	Un local de type chambre d'hôtel ou F1 (2 lits côte à côte ou superposés) Une douche, un lavabo, un WC Le linge de toilette est apporté par la personne qui réserve et c'est elle qui fait le ménage	Association qui gère les communs de l'immeuble ou de l'îlot, constituée de membres résidents	Local accessible par clé disposée dans un collectif à code ou ouverture par code donné par une application Réservation par application Quota gratuit annuel par logement de l'immeuble, payant au-delà du quota
Chariots piétons en libre service	Favoriser le déplacement à pied pour des courses, volumineuses ou lourdes, pour toute population	Un local Un stock de chariot Un système de réservation pour les habitants du quartier	Une association créée par les habitants du quartier	Gestion par application
Pédibus	Sécuriser le parcours des enfants entre leur lieu de vie et leur lieu scolaire et/ou d'activité Soutient aux enfants handicapés	Un encadrant et des bénévoles pour sécuriser le déplacement des enfants Prévoir des infrastructures et un aménagement approprié (trottoir, lumière, chasubles identiques)	Coordinateur ou des parents ou une association ou un service civique	Un coordinateur de la ville de Rouen assiste des parents, des associations, des services civiques
Coworking	Avoir un espace partagé pour travailler ou étudier	Box internet Equipement Espace de détente	Autogestion à l'échelle du quartier par et pour les utilisateurs du service	Par un employé de mairie ou le salarié d'une association
Espaces partagé par les différents cultes	Réunion ou rencontre entre chrétiens, musulmans et autres religions	Utilisation partielle et suivant proposition de la "salle commune"	Par l'organisateur de cette rencontre	Par la mise en place d'un règlement intérieur ou cahier des charges
Espace récréatif pour enfants	Que les enfants puissent sortir, se rencontrer, se développer (sport)	Un espace vert Exemples : l'aménagement du champ de course ou les quais rive gauche	Par la ville/métropole	Contrôle, nettoyage, sécurité assurés par la ville
Divertissement	Concerts, associations sportives, etc	Espaces couverts et découverts Espaces communs	Par des clubs	

En deuxième partie d'atelier, durant la mise en commun de certaines propositions, deux débats ont ainsi émergé. D'abord, concernant la définition de la bibliothèque « *partagée* » et sur l'interprétation que les participants en avaient. Certains considéraient que cette bibliothèque serait intégrée dans le réseau de bibliothèques de la Ville tandis que pour d'autres elle devait fonctionner en autonomie par les apports volontaires de chacun. Une proposition de médiathèque partagée a également été faite, où les films, la musique et les jeux de société y seraient proposés en location.

Ensuite, le groupe ayant travaillé sur la proposition d'installation d'un panneau d'information au sein des immeubles pour communiquer sur les événements a indiqué que ce dernier devrait, en amont des usages, faire l'objet de l'élaboration d'un règlement pour éviter les règlements de compte entre voisins. Il ne s'agit donc pas de limiter les informations que pourrait contenir ce panneau mais de réguler les usages.

→ *Retenons plusieurs similitudes dans les propositions formulées.*

D'abord sur les **objectifs** des propositions :

- L'apport social de la démarche (rencontre, échange, convivialité) : mutualisation des espaces extérieurs, jardins partagés, fête des voisins, bibliothèque partagée, salle commune, ...
- L'intérêt économique de la démarche : partage de compétences et de services, partage de matériel, réduction des surfaces des logements privés, ...

Jusqu'ici, dans les échanges, les **difficultés** de mise en place demeurent dans le **mode de gestion** de ces éléments partagés.

Ensuite, nous pouvons constater que les **moyens proposés sont communs** à une majorité de fiches :

- Mise à disposition d'espaces construits dimensionnés en fonction de leurs usages, plus ou moins aménagés, intérieurs et extérieurs ;
- Etablissement de règlement/cahier des charges/charte ;
- Des accès internet et la mise en place d'application mobile aidant à la gestion ;
- Des moyens humains : un coordinateur, un concierge ou une conciergerie, des jeunes en service civique, la collectivité, un syndic de copropriété, les habitants.

Finalement, **4 acteurs principaux** sont identifiés pour la gestion des propositions :

- Les résidents : partage de matériel, partage de compétence et services, salle commune, fête des voisins, jardins partagés, panneau d'information des événements dans l'immeuble, autogestion dans les immeubles, chariots piétons en libre-service, coworking ;
- Les associations : partage de matériel, jardins partagés, studio partagé dans l'immeuble, chambre d'amis partagée, chariots piétons en libre-service, pedibus ;
- Ville /services publics : espace récréatif pour enfants, coworking, pédibus, mutualisation des espaces extérieurs, bibliothèque partagée ;
- Syndic de copropriété : mutualisation des espaces extérieurs, jardins partagés, conciergerie générale.

Lors de la restitution orale des participants sur leur travail, des divergences ont émergé sur la notion d'autogestion qui a pu paraître utopique pour plusieurs participants. En effet, si certains s'en remettent à la puissance publique pour le portage et la gestion de la plupart des propositions, d'autres participants défendent une vision autonome de l'engagement, dans une logique d'auto-organisation et d'autogestion accomplie engageant la responsabilisation de chacun.

Enfin, force est de constater que les questions principales sont les mêmes pour toutes les propositions :

- **L'équilibre de la coordination** : La question de la répartition entre résidents, associations, services publics et syndic ? Qui a la responsabilité de la coordination ?
- Et par la suite **comment faire durer l'engagement dans le temps ?**

Une partie de la réponse à ces questionnements réside, selon les participants, dans la complémentarité des profils d'habitants et usagers du futur quartier, en attirant toutes les classes d'âges, des enfants qui sont un fort vecteur de lien, des adolescents et jeunes adultes qui s'engagent de plus en plus, des actifs aux activités et disponibilités souvent complexes, et aux personnes retraitées. Les participants ont en effet conscience des difficultés que peuvent rencontrer les actifs et de la complexité de leur emploi du temps qui freine parfois une volonté de s'engager pour le collectif. A ce sujet, les participants ont aussi ouvert un débat qui dépasse le cadre de Rouen Flaubert mais qui a vocation à faciliter l'engagement citoyen voulu très franchement dans les contributions citoyennes : que l'Etat impose aux employeurs, comme c'est le cas pour les personnes élus et représentants syndicaux, des journées dédiées à l'engagement citoyen sur le temps de travail.

En complément, le prochain et dernier atelier participatif a vocation à permettre de trouver de nouveaux éléments de réponses aux questionnements qui restent en suspens au sujet de l'équilibre de la coordination, de l'engagement des parties prenantes et à la tenue d'une dynamique citoyenne sur le long terme au sein du futur quartier par la co-construction du livret d'accueil. Le témoignage de Caroline Degrave, dirigeante des Copeaux Numériques, permettra d'alimenter la réflexion.